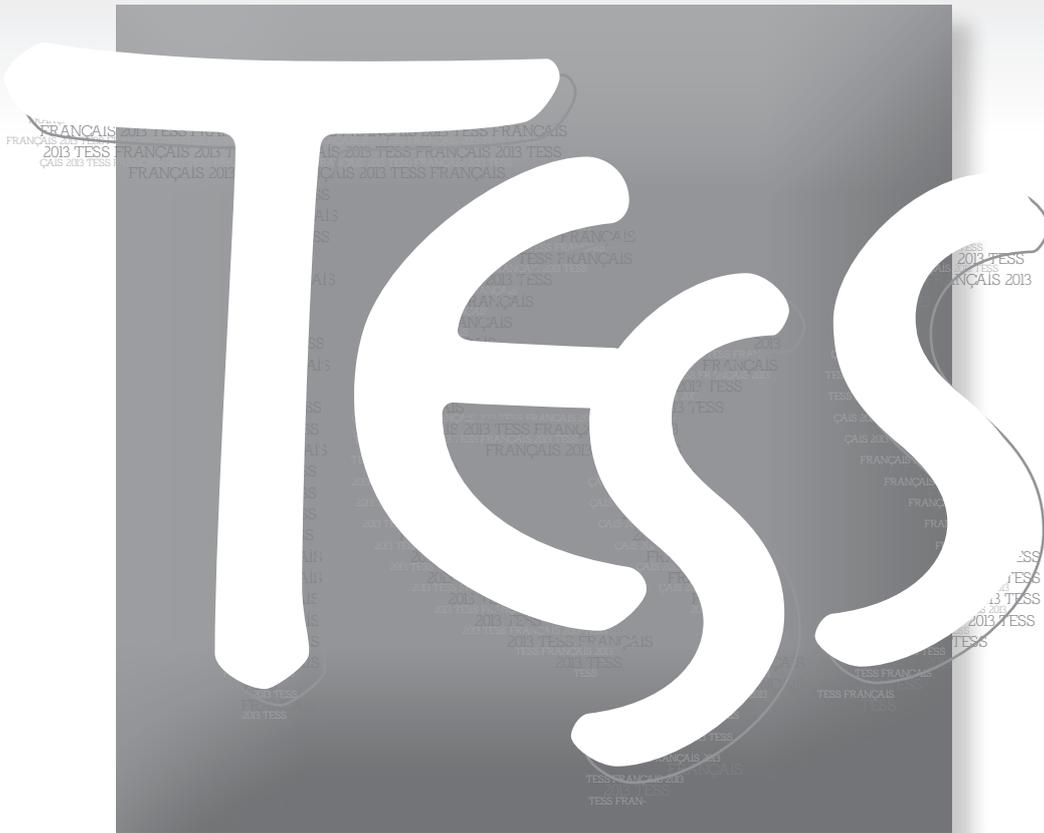


ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TESS2013

FRANÇAIS

QUESTIONNAIRE | 11 juin



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

... /100

Les graffitis qui couvrent les murs des villes et des endroits désaffectés ne laissent personne indifférent. Entre art et incivilité, comment interpréter ce phénomène international ? Comment se positionnent l'artiste, le citoyen et la société ?

CONSIGNE GÉNÉRALE

Ce dossier vous permettra de vous informer sur le sujet.

La question 7 vous invitera à synthétiser diverses informations contenues dans le portefeuille de documents. Avant de parcourir les textes, consultez cette dernière question en page 7.

Vous serez amené tantôt à sélectionner, tantôt à comparer les informations contenues dans les documents.

STRUCTURE DE L'ÉPREUVE

QUESTIONNAIRE

Question 1 (p. 3)



Question 2 (p. 4)



Question 3 (p. 5)



Question 4 (p. 5)



Question 5 (p. 6)



Question 6 (p. 6)



Question 7 (p. 7)



PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS

Document 1

Document 2

Documents 1 et 3

Documents 1 et 3

Document 4

Documents 3 et 4

Documents 1, 2, 3 et 4

DOCUMENT 1

Prenez connaissance de l'interview de PARES et répondez aux deux questions suivantes :

Y a-t-il un aspect de la démarche de PARES qui vous semble intéressant ?

OUI

NON

Si oui, lequel ? _____

Y a-t-il un aspect de sa démarche qui vous dérange ?

OUI

NON

Si oui, lequel ? _____

QUESTION

1

/12

PARES explique les raisons pour lesquelles il est graffeur. Relevez-en six.

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

6) _____

DOCUMENT 2

QUESTION

2

/22

Complétez le tableau suivant à l'aide du document 2.

	Ce que le document en dit	
Naissance du Street Art : Dans quelles villes est-il né ? En quelle année ? Donnez trois éléments culturels et/ou socioéconomiques qui ont favorisé cette naissance.	 1) 2) 3)	/13
Types de graffitis	1) 2) 3)	/3
Techniques employées par les graffeurs	1) 2) 3)	/3
Supports et espaces utilisés	1) 2) 3)	/3

DOCUMENTS 1 ET 3

QUESTION

3

/12

PARES s'exprime uniquement dans la rue. MUGA expose aussi dans un musée.
Quels avantages MUGA y trouve-t-il ?

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____

QUESTION

4

/12

Quelles dimensions du Street Art l'artiste peut-il perdre en exposant dans un musée ?

Selon PARES
• _____ _____ _____
• _____ _____ _____

Selon MUGA
• _____ _____ _____
• _____ _____ _____

DOCUMENT 4

QUESTION

5

/12

Citez quatre mesures prises par la Ville de Bruxelles pour rendre plus efficace la répression contre le graffiti.

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____

DOCUMENTS 3 ET 4

QUESTION

6

/9

Le titre du document 4 *Le Street Art en sursis* suggère que ce mode d'expression graphique risque de disparaître. Après avoir lu les documents 3 et 4, donnez trois raisons qui justifient ce titre.

- 1) _____

- 2) _____

- 3) _____

DOCUMENTS 1, 2, 3 ET 4

QUESTION

7

/21

Deux positions se dégagent de l'ensemble des documents :

- il faut plutôt sanctionner le Street Art ;
- il faut plutôt autoriser le Street Art.

Choisissez une des deux positions.

Justifiez-la au moyen de trois arguments.

Chaque argument sera extrait d'un document différent dont vous indiquerez le numéro.

Position choisie :

Arguments :

1) _____

N° du document : _____

2) _____

N° du document : _____

3) _____

N° du document : _____



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution